



# PROPOSITION DE STAGE

## Charte « Commune & handicap »

### PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE :

Idéalement située à 20 minutes de Paris et 10 minutes de Versailles, Jouy-en-Josas est dotée d'un patrimoine culturel et naturel remarquable. Ville de 8 200 habitants, membre de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, au cœur de la Vallée de la Bièvre et dans un environnement boisé qui offre un cadre de vie agréable, la Commune rayonne à l'international grâce à l'ancienne « Manufacture des Toiles de Jouy » et son musée actuel. Elle accueille des centres de formation et de recherche de niveau supérieur (campus HEC, INRAE, l'EA TECOMAH, Ecole Jeanne Blum pour les formations sanitaires et sociales...). Jouy-en-Josas est facilement accessible en transports en commun et bien desservie par l'A86 et la N118.

### PRESENTATION DU SERVICE :

Au sein de la Direction générale des services, l'Unité sécurité, prévention des risques et accessibilité (USPRA) est chargée d'apporter une vigilance et son expertise en matière de sécurité incendie, sûreté des bâtiments, accessibilité (dans le sens « handicap ») des bâtiments et de l'espace public, et anticipation des risques professionnels pour le personnel. L'USPRA anime un comité interne « handicap & inclusion » composé des principaux services municipaux susceptibles d'être confrontés à l'accueil de publics en situation de handicap, en vue d'améliorer la prise en compte de ces publics dans l'offre de service de la Ville. Dans le cadre des travaux de ce comité, un objectif de signer la Charte « Commune & handicap » de l'Association des Maires de France a été fixé pour l'année 2024.

### DESCRIPTION DES MISSIONS :

Sous la supervision de l'USPRA et du DGS, le stagiaire aura pour mission de :

- S'approprier la démarche mise en œuvre par la Ville dans le cadre de comité interne « handicap & inclusion » depuis 3 ans ;
- Réunir, dans un rapport préalable, les éléments de diagnostic permettant d'appréhender la question de la prise en compte du handicap dans l'offre de service de la Ville (quels services concernés, par quels types de handicap, comment cela est-il géré, quels sont les progrès réalisés, quelles sont les difficultés identifiées...);
- Sur la base des engagements contenus dans la Charte « Commune et handicap », construire d'un référentiel simplifié d'évaluation de la prise en compte du handicap dans l'offre de service de la Ville ;
- Conduire les entretiens et la recherche documentaire en vue de nourrir le référentiel et d'apprécier le positionnement des services par rapport aux attentes de ce référentiel ;
- Etablir un rapport d'évaluation des services concernés au regard de ce référentiel, et le restituer ;
- Organiser la signature de la Charte « Commune et handicap » ;
- Identifier, pour les principes de la Charte, les marges de progrès et une feuille de route ;
- Constituer un outil d'évaluation régulière de la performance des services, pouvant être administré en interne (souplesse, simplicité).

### PROFIL RECHERCHE :

Etudiant de niveau bac+3 à bac+5

Qualités souhaitées : curiosité, structuration du raisonnement, aisance relationnelle, aisance rédactionnelle, synthèse

Compétences requises : management public, gestion et administration des collectivités, évaluation des politiques publiques.

### Employeur :

Mairie de Jouy-en-Josas

### Secteur d'activité :

Collectivité territoriale

### Site internet :

[www.jouy-en-josas.fr](http://www.jouy-en-josas.fr)

### Date de début :

Mars-avril

### Durée du stage :

3 à 4 mois

### Rémunération :

Gratification stagiaire

### Lieu du stage :

Hôtel de ville

### Accès et transports :

Train : RER C

Bus : ligne 32

### Stagiaire recherché :

1